

Casablanca, le 8 avril 2018

Objet : Déclaration de soutien continu aux Principes du Pacte Mondial des Nations Unies

Monsieur le Secrétaire Général, honorables parties prenantes,

Lydec, filiale du Groupe SUEZ au Maroc, est un opérateur de services publics qui gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales et l'éclairage public dans la Wilaya du Grand Casablanca (Maroc).

Consciente de la contribution de ses métiers à la performance économique mais aussi environnementale et sociale de la Région de Casablanca, Lydec est engagée dans une démarche pérenne de développement durable initiée dès 1998. Cet engagement a été renforcé et structuré au cours des années et formalisé en novembre 2014 au sein de notre « Plan d'Actions Développement Durable 2020 ».

A ce titre, nous avons souhaité nous conformer aux meilleurs standards nationaux et internationaux au titre de la RSE. C'est dans ce cadre que nous avons adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies en octobre 2015.

Dans la continuité de cet engagement, j'ai l'honneur de réitérer le soutien de Lydec envers les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant le respect des Droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Cet engagement continu s'est illustré en 2017 dans le cadre de deux faits majeurs :

- la publication du premier rapport de contribution sociale, sociétale et environnementale de Lydec en décembre 2017, qui inclut un tableau de concordance avec les Objectifs de Développement Durable et les Principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- la participation active de Lydec au lancement du projet de Réseau Maroc du Pacte Mondial, initié par le PNUD Maroc et 7 entreprises partenaires leaders, avec le concours de la CGEM, en mars 2017.

Forts de cet engagement, nous avons souhaité passer dans le cadre de notre deuxième communication annuelle sur le progrès à un niveau « GC Advanced », attestant ainsi de la maturité de notre démarche RSE mais aussi de notre volonté d'accompagner le déploiement des Principes du Pacte Mondial dans nos activités ainsi que des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sur notre territoire d'ancrage.

Enfin, compte tenu de la place du dialogue avec nos parties prenantes en tant que socle de notre démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise, nous nous engageons à partager ces informations par tous les canaux et moyens de communication adaptés auprès des parties prenantes concernées.

Vous priant d'agréer l'expression de mes salutations les plus sincères,

Jean-Pascal DARRIET
Directeur Général

